

Séance du 20 décembre 2017

Extrait du registre des délibérations du conseil de la communauté de communes

L'an deux mille dix-sept, le vingt décembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis publiquement dans la salle de réunion des bureaux de la CCBI, située à Haute Boulogne à Le Palais, sous la présidence de Monsieur Frédéric LE GARS.

Nombre de conseillers :	* Étaient présents :	M.-L. MATELOT, J. MATELOT--MORAIS
➤ en exercice : 23		F. LE GARS, M. COLLIN, J.-L. GUENNEC, M.-F. LE BLANC,
➤ présents : 14		G. LE CLECH, J. LEMAIRE, M.-C. PERRUCHOT, M. VALLADE
➤ votants : 18		B. GIARD, C. GUILLOTTE, P. THOMAS
		P. GUÉGAN, Y. LOYER
Date de convocation :	* Étaient absents excusés (ayant remis pouvoir) :	F.-X. COULON, P. ENHART, A. HUCHET, N. NAUDIN
13/12/17	* Était absent excusé (n'ayant pas remis pouvoir) :	T. GROLLEMUND,
Date de publication et	* Étaient absents non excusés (n'ayant pas remis pouvoir) :	V. BERTHO, S. CHANCLU, L. HUCHET,
d'affichage : 26/12/17	* Étaient également présents :	C. ILLIAQUER, J. FROGER, G. PECH, N. LE ROCH, G. CLÉMENT (CCBI)

Délibération n° 17-216-V21

COMPLEXE SPORTIF DU GOUERCH - TENNIS : PÉRIODES ET HORAIRES D'OUVERTURE DU TENNIS AU PUBLIC

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe, comme suit, les dates et horaires d'ouverture des terrains de tennis à compter du 26 décembre 2017 :

OUVERTURE DES TENNIS				
Période d'ouverture		Heures d'ouverture des courts (réservation obligatoire)	Heures d'ouverture du club house (accueil-réservation)	
Hors saison (d'octobre aux vacances de printemps)	Vacances d'automne selon calendrier Fermeture le mercredi		10 h / 19 h 9 h 55 / 13 h 10 14 h 55 / 18 h 10	
	Vacances de fin d'année du 26/12 au 06/01 Fermeture le 01/01		10 h / 19 h 13 h 55 / 18 h 10	
	Vacances d'hiver	du 12/02 au 23/02/2018 (Fermeture mercredi)	10 h / 19 h	9 h 55 / 11 h 30
		du 24/02 au 09/03/2018 (Fermeture mercredi)	10 h / 19 h	9 h 55 / 13h10
MI-saison (des vacances de printemps à septembre)	Vacances de printemps	du 09 au 25/04/18 (Fermeture mercredi)	10 h / 20 h 9 h 55 / 11 h 30 15 h 55 / 19 h 10	
		du 26/04 au 12/05/2018 (Fermeture mercredi)	10 h / 20 h 9 h 55 / 13 h 10 15 h 55 / 19 h 10	
	Les ponts de printemps (Fermeture mercredi sauf férié) Pâques + Pentecôte		10 h / 20 h	9 h 55 / 13 h 10 15 h 55 / 19 h 10
	Mai et juin (Fermeture mercredi et dimanche) Du 14/05 au 30/06/2018		10 h / 20 h	9 h 55 / 11 h 30
	Début juillet et après saison (Fermeture mercredi et dimanche) Du 01/07 au 08/07/2018 et du 29/08 au 01/09/2018		10 h / 20 h	16 h 55 / 20 h 10
	Haute saison (Juillet-Août)		Été du 09/07 au 28/08/2018 (ouverture 7 jours / 7)	9 h / 21 h 8 h 55 / 13 h 10 14 h 55 / 20 h 10

Accusé de réception en préfecture
 056-245600465-20171220-D-17-216-V21-DE
 Date de télétransmission : 26/12/2017
 Date de réception préfecture : 26/12/2017



Pour extrait conforme
 Fait à Belle-Île, le 26 décembre 2017

Frédéric LE GARS
 Président